

Message adressé à Mme la D.R.H a propos du dysfonctionnement du service COLIBRIS

Bonsoir madame la DRH

de nombreux collègues nous remontent leurs soucis de connexion et le blocage du serveur colibris pour saisir la demande de remboursement de la complémentaire santé..

La date butoir est le 30 novembre.

Nous sollicitons votre bienveillance afin d'intervenir pour permettre un délai de saisie pour les collègues qui ne peuvent être pénalisés à cause d'un serveur défaillant.

De plus, à partir du 1er décembre, ce même serveur colibris servira pour les remontées des pièces justificatives du mouvement inter.

Sur ce thème également, il serait bon de permettre aux collègues un allongement de la période de saisie qui ne sera, à n'en pas douter, émaillée d'incidents et de saturations.

Comptant sur votre action, je vous prie madame la DRH de recevoir toutes nos salutations respectueuses.

Guillaume LEFEVRE

Président SNALC Réunion